



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION
N°2024-2-3

Séance du
26 mars 2024

Le vingt-six mars deux mille vingt-quatre, à vingt heures, s'est réuni à la mairie principale de Saint-Léger-de-Linières, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de Madame Amandine HUMEAU, Vice-Présidente.

Présents : Amandine HUMEAU ; Marielle BARRÉ ; Pierre BEAUDOUIN ; Nathalie BENAITEAU ; Laurence DUPUIS ; Isabelle LE GALL ; Catherine LEFEBVRE ; Marie-Noëlle LEGENTIL ; Lydie NORMAND

Représentés ayant donné pouvoir : François GUYARD (pouvoir donné à Amandine HUMEAU) ;

Absents excusés : Pascale PATEAU Nicole MOREAU ; Serge MEDINA ; Benoit BOURGUILLEAU ; Laurence BESSONNEAU ; Marie-Annick GASCOIN ; Franck POQUIN

Secrétaire de séance : Isabelle LE GALL

Date de la convocation : 19 mars 2024	Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 9	Votants : 10

DÉLIBÉRATION N°2-3 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Rapporteur : Amandine HUMEAU, Vice-Présidente

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 049-200082584-20240326-2024_2_3-DE



EXPOSÉ

Le document, annexé à la note de synthèse, détaille le compte administratif dont la synthèse s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	4 519,96
	Recettes	11 397,62
	Solde fonctionnement	6877,66
INVESTISSEMENT	Dépenses	0,00
	Recettes	0,00
	Solde investissement	0,00
DÉPENSES TOTALES		4519,96
RECETTES TOTALES		11397,62
RÉSULTAT		6877,66

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2023.

La secrétaire de séance,
Isabelle LE GALL



La Vice-Présidente,
Amandine HUMEAU